



organiser une AG sur une question ne concernant qu'un copro

Par **mayabou**, le **12/07/2019** à **15:40**

Bonjour,

Souhaitant vendre un lot dans une copro, je suis obligée de présenter une demande de modification du RC, car ce lot (Cave) a été séparé en deux parties.

Puis-je demander la convocation d'une AG extraordinaire, afin d'éviter d'attendre l'AG annuelle ?

Arguments à développer ?

Frais ?

Comptant sur votre collaboration

Mayabou

Par **youris**, le **12/07/2019** à **17:12**

bonjour,

la création d'un nouveau lot nécessite la modification de l'état descriptif de division par un géomètre expert et l'intervention du notaire pour modifier votre R.C.

Vous pouvez demander la tenue d'une A.G. supplémentaire dont les frais seront en totalité à

votre charge.

salutations